

Pour un utilitarisme cohérent

Étude de

Esquisse d'un système de l'éthique utilitariste J.J.C. Smart

Université de Nantes

Licence 2 de philosophie

2013-2014

Philosophie morale et politique

Patrick LANG

Sandrine Klein

Pierre Briand

BIOGRAPHIE

John Jamieson Carswell « Jack » SMART, né le 16 septembre 1920 à Cambridge, est un philosophe australien appartenant au mouvement analytique et à l'école réaliste australienne¹. En 1950 il est nommé professeur à l'université d'Adélaïde en Australie, il y restera jusqu'en 1972 ; il acceptera ensuite une chaire de philosophie à l'université de Canberra et donnera parallèlement des cours dans les universités états-uniennes de Princeton, Harvard, Yale et Stanford. Il est connu pour ses travaux de philosophie de l'esprit dans lesquels il affirme que la conscience, la sensation et la pensée ne sont que des processus cérébraux, c'est-à-dire physiques² ; cela marque sa rupture avec Gilbert RYLE qui l'a beaucoup influencé. Il a aussi produit des travaux de métaphysique, principalement de philosophie du temps, de philosophie de la religion, il défend l'athéisme dans *Atheism and theism*³. Enfin il traite aussi de philosophie morale où, dans un premier article nommé *Extreme and restricted utilitarianism*⁴, il se propose de défendre l'utilitarisme « extrême », un terme qu'il désavouera lui-même dans *Utilitarisme : le pour et le contre* au profit du terme d'« acte » pour désigner ce genre d'utilitarisme⁵ ; dans cet article, qu'il récrit en 1973, SMART veut montrer que pour être cohérent et rationnel, un utilitariste ne peut qu'embrasser l'utilitarisme de l'acte. Ses arguments contre l'utilitarisme de la règle et en faveur de l'utilitarisme de l'acte auront été très influents, notamment sur des philosophes australiens tels que Peter SINGER⁶. SMART est mort le 6 octobre 2012 à Melbourne, à l'âge de quatre-vingt douze ans.

¹ http://en.wikipedia.org/wiki/australian_Realism

² <http://philosophyfaculty.ucsd.edu/faculty/rameson/Courses/SMARTJACKphil1.pdf>

³ J.J.C. SMART et J.J. HALDANE, *Atheism and Theism*, s.l., Wiley, 2003

⁴ J.J.C. SMART, « Extreme and Restricted Utilitarianism », *The Philosophical Quarterly*, Vol. 6, N° 25 (oct. 1956), p. 344-354.

⁵ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, Labor et Fides, Genève, 1997, p. 14, note 18.

⁶ <http://www.theguardian.com/books/2012/oct/30/jjc-smart>

Avant-propos

Nous avons souhaité retracer ici, le plus fidèlement possible, la pensée de J.J.C. SMART, telle qu'il l'a présentée dans une version révisée de sa monographie *Esquisse d'un système de l'éthique utilitariste* d'abord publiée en 1969, et qui se trouve compilée avec un essai de Bernard WILLIAMS dans *Utilitarisme : le pour et le contre* traduit de l'anglais par Hugues POLTIER, Labor et Fides, Genève 1997.

Pour conserver avec un souci d'exactitude son cheminement de réflexion, il nous a semblé judicieux de suivre son plan.

Introduction

J.J.C. SMART nous propose ici une nouvelle version de sa défense de l'utilitarisme, une version qui selon lui répondra à toutes les objections parce qu'elle a l'avantage de présenter une éthique qui seule possède cette flexibilité qui la rend applicable. Cette esquisse présente une version modernisée de l'utilitarisme classique et notamment de celui de SIDGWICK. SMART se positionne contrairement à SIDGWICK dans le cadre d'une méta-éthique non cognitiviste (la morale n'est pas connaissable) mais qui malgré tout admet que tout énoncé moral peut être déclaré vrai ou faux. Par ailleurs, il ne semble pas attacher une importance considérable à la distinction qui peut être faite entre la méta-éthique non cognitiviste et une théorie comme celle de MONRO⁷ qu'il classe comme subjectiviste. « Les deux théories impliquent que les principes moraux fondamentaux d'un homme dépendent de ses attitudes ou de ses sentiments »⁸.

Dans l'encombrement conceptuel des différentes versions de l'utilitarisme classique et l'engouement facile, selon SMART, pour la méta-éthique, il est résolu à restaurer un intérêt et une analyse philosophiques pour une éthique normative. Il lui semble en effet que même si le discours méta-éthique peut aisément se légitimer, il entraîne une neutralité éthique philosophique qu'il est nécessaire de freiner.

Postulant comme fondement que la disposition au bonheur est proprement humaine et que, par ce simple fait, il existera un accord méta-éthique fondamental entre lui et ceux auxquels il s'adresse, SMART considère qu'il n'a pas lieu de prouver les bases

⁷ D.H. MONRO, professeur de philosophie à l'université de Monash (Australie), *Empiricism and Ethics*, London, Cambridge University Press, 1967

⁸ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 10

de son système d'éthique normative, ni à poser autrement le fondement de sa morale. Sa tâche de philosophe se résumera donc à expliquer sa position, en défendant une version de l'utilitarisme que R.B. BRANDT⁹ a appelée « utilitarisme de l'acte » et qu'on oppose à l'« utilitarisme de la règle », à la justifier contre toutes les objections et à écorcher au passage tous les rivaux philosophiques qui pourraient être en mesure de proposer d'autres systèmes d'éthique normative ; étant entendu que l'adversaire principal de SMART est la position déontologique, dont le système mis en pratique entre nécessairement en conflit avec le bien-être humain.

I- DIVERGENCES AU SEIN DE L'UTILITARISME

1) L'utilitarisme de l'acte et l'utilitarisme de la règle

Pour SMART, la distinction entre utilitarisme de l'acte et utilitarisme de la règle ne peut être sujette à caution : il les distingue dans leur définition de façon très nette et s'engage dans la défense absolue de l'utilitarisme de l'acte. Ainsi la justesse d'une action se calcule d'après les conséquences d'un acte particulier, dans un contexte précis. SMART y oppose et critique deux sortes d'utilitarisme de la règle, celui de la « règle actuelle » et celui de la « règle possible ». Entre la morale kantienne et l'utilitarisme de la « règle possible », il n'introduit qu'une faible différence et réduit ainsi assez facilement l'une à l'autre. En effet, en imaginant que l'on puisse introduire une notion de sentiment de bienveillance dans la maxime de KANT, ce qui pour lui aurait l'effet de la rendre au moins recevable, les deux conceptions pourraient avoir pour maxime commune : « Agis seulement d'après la maxime selon laquelle en tant que personne bienveillante, tu peux vouloir qu'elle devienne une loi universelle ». SMART crée ainsi la figure de « l'utilitariste kantien », sans souligner le fait que le kantisme refuse la prise en compte des conséquences dans l'évaluation morale.

Selon lui, adhérer à l'utilitarisme de la règle semble être d'une totale incohérence pour un utilitariste, voire une preuve d'irrationalité. Préférer une mauvaise conséquence pour suivre une règle, alors que nous avons toujours la possibilité de faire un choix qui sera bénéfique, relève d'un entêtement qu'il nomme « culte de la règle ».

⁹ Cf. R.B. BRANDT, *Ethical Theory*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1959, p. 380

Par ailleurs, il soutient l'argument de David LYONS¹⁰ qui, bien que rejetant l'utilitarisme, donne à l'utilitarisme de la « règle possible » la même extension qu'à l'utilitarisme de l'acte. Effectivement une règle peut être modifiée si l'on juge meilleures les conséquences de son exception et on obtient alors une nouvelle règle. Ce qui reviendrait à dire que ce qui pousserait un utilitariste de l'acte à violer une règle, pousserait un utilitariste de la règle à la modifier. Ainsi l'un se réduit visiblement à l'autre, « un utilitarisme de la règle adéquat [...] consisterait en une unique règle, celle de l'utilitarisme de l'acte : « maximise le bénéfice probable » ». ¹¹

2) Utilitarisme hédoniste et non hédoniste

Sachant qu'un utilitariste de l'acte jugera toujours la justesse ou la fausseté d'une action d'après le caractère bon ou mauvais des conséquences, SMART fait ici une classification entre BENTHAM jugé utilitariste de l'acte hédoniste, MILL utilitariste quasi-idéal, et MOORE utilitariste idéal. Ce classement correspond à la valeur qu'accorde chacun au caractère plaisant ou déplaisant d'une action. Ainsi pour BENTHAM, l'action de jouer au *pushpin*, à quantité de plaisir égale, est aussi bonne que l'action de lire de la poésie ; pour MILL le caractère plaisant n'est pas un critère suffisant du bien ; et pour MOORE le bien est totalement indépendant du caractère plaisant ou déplaisant d'une action. Nous comprendrons mieux les différences que cela entraîne en examinant l'exemple proposé par MILL : « Il vaut mieux être SOCRATE satisfait qu'un imbécile insatisfait », et nous constaterons que cela n'entraîne pas un désaccord profond quant à l'action qu'il faut entreprendre, mais une nuance de valeur qui serait intrinsèque ou extrinsèque. Ainsi pour l'utilitariste quasi-idéal qu'est MILL, le bonheur de SOCRATE ne se mesure pas à son plaisir : il semble évident qu'il est forcément plus heureux que l'imbécile car d'autres critères d'appréciation entrent en compte. BENTHAM pourrait rejoindre MILL et s'accorder avec lui au niveau des recommandations pratiques. Tous les plaisirs qui contribuent au bien-être général et dont on ne se lasse pas possèdent une valeur extrinsèque et semblent être par là même d'une nature supérieure et enviable. Si nous considérons en revanche qu'il est aussi bon d'être un imbécile heureux qu'un SOCRATE satisfait, c'est-à-dire si nous ne prenons en compte que la valeur intrinsèque,

¹⁰ D. LYONS (1935), professeur de philosophie et de droit à l'université de Boston, spécialiste de l'éthique et de la jurisprudence, *Forms and Limits of Utilitarianism*, Oxford, Clarendon Press, 1965

¹¹ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 16

nous risquons l'argument de la pente fatale qui nous entraînerait à dire qu'être un poisson satisfait est tout aussi bien qu'être un homme insatisfait, voire qu'un homme satisfait, et cela aucun homme ne souhaite le valider. Dans la pratique il semble qu'un hédoniste pur de type benthamien s'entendra avec l'utilitariste quasi-idéal du type millien pour reconnaître que les plaisirs grossiers ne sont pas féconds et qu'il est préférable de choisir l'action qui apportera le maximum de bien général. Pour étayer son propos, SMART imagine, reprenant une expérience faite sur des rats, que nous soyons reliés à des électrodes qui, par stimulation de zones cérébrales, nous feraient éprouver autant de plaisir que nous le désirons, à chaque fois que nous le souhaitons. Il semble évident que ce genre de stimulations ne nous apparaît pas si enviable et que nous souhaitons instinctivement des plaisirs dits supérieurs. Un état perpétuel de satisfaction par l'intermédiaire d'électrodes ne semble pas suffire à produire du bonheur. L'élément nécessaire supplémentaire semble être le désir préalable d'un état de satisfaction particulier. Il semblerait que le sentiment de satisfaction ne puisse être dissocié de ce à quoi il se rapporte. Le bonheur ne peut s'entendre que comme un concept descriptif et en même temps évaluatif, c'est pourquoi SMART envisage ici « la source de l'opposition entre BENTHAM et MILL. La difficulté porte sur la possibilité a) d'être satisfait dans un certain état et b) d'être satisfait à la perspective d'être ainsi satisfait »¹². Mais quoi qu'il en soit de cette divergence, elle n'aura pas de véritables répercussions en termes de pratique.

Concernant l'opposition entre MOORE et MILL, SMART constate que si MOORE refuse l'identité du bien et du plaisir (c'est-à-dire que la qualité d'un objet n'est pas forcément la même chose que sa valeur intrinsèque), dans la pratique il tombera malgré tout d'accord avec MILL. Si pour MOORE une expérience intellectuelle est intrinsèquement bonne, pour MILL elle le sera extrinsèquement, et ainsi il n'y a aucune différence pratique entre les deux cas.

3) Bonheur moyen versus bonheur total

Si une des caractéristiques de l'utilitarisme est de savoir se subdiviser pour s'adapter et/ou répondre à ses détracteurs, SMART estompe ici la différence qui peut exister entre la version de la préférence du bonheur moyen et celle du bonheur total et

¹² Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 24

par là même atténue une source de désaccord possible au sein même de l'utilitarisme. Rappelons que le bonheur moyen est le bonheur entier qui existe, divisé par le nombre d'individus, et que le bonheur total est l'addition de tous les bonheurs individuels. SMART avoue ici que le concept de bonheur total lui semble flou et il explique sa position en déclarant sa préférence pour un univers qui contiendrait le double d'individus aussi heureux que dans un autre univers qui en contiendrait la moitié. Il va de soi que cette position est difficilement contestable. Elle peut, par contre, poser problème dans des cas pratiques comme par exemple le contrôle des naissances (est-on aussi heureux dans un monde surpeuplé que dans un monde modérément peuplé?). Quoi qu'il en soit SMART semble assuré d'une interaction entre les deux, chacun pouvant être le moyen de l'autre : « [...] le plus souvent, le moyen le plus efficace d'accroître le bonheur total est d'augmenter le bonheur moyen et vice versa »¹³. En effet, comme pour des vases communicants, si un nombre supérieur d'individus est heureux alors le bonheur moyen s'en trouvera également augmenté : par exemple sur mille personnes si cent sont heureuses alors le bonheur total sera égal à 100 et le bonheur moyen à 0,1, mais si cinq cents personnes sont heureuses alors le bonheur total sera égal à 500 et le bonheur moyen augmentera logiquement à 0,5.

4) L'utilitarisme négatif

Proposée par Karl POPPER, cette thèse doit son nom au fait qu'elle donne plus d'importance à l'effort de minimiser la souffrance qu'à celui de maximiser le bonheur, ainsi c'est un principe négatif qui la gouverne ; de plus la souffrance est définie comme « la misère accompagnée de douleur réelle, non pas juste de mécontentement ». Néanmoins, SMART montre qu'un même fait peut être entendu dans le sens de maximisation du bonheur comme dans le sens de minimisation de la souffrance¹⁴ ; à première vue utilitarisme positif et utilitarisme négatif semblent se recouper dans le domaine pratique, ils semblent justifier les mêmes actions, et par là les deux principes auraient les mêmes conséquences en pratique.

Cependant, les conséquences du principe de l'utilitarisme négatif sont bien différentes de celles de l'utilitarisme positif si nous poussons le raisonnement plus loin : c'est pourquoi SMART va rejeter l'utilitarisme négatif. En effet l'accepter, c'est selon lui

¹³ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, Labor et Fides, p. 29

¹⁴ J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, Labor et Fides, p. 30

accepter la destruction de l'espèce humaine, car si nous détruisions l'humanité, plus aucun être humain n'aurait à souffrir, dès lors nous aurions atteint la fin de l'utilitarisme négatif ; mais c'est une conclusion difficile à entendre.

SMART nuance tout de même en acceptant comme loi empirique et subordonnée au principe utilitariste la règle selon laquelle il faut se « soucier d'éradiquer la misère plutôt que de promouvoir le bonheur »¹⁵. Cela pour deux raisons : alléger la souffrance d'autrui c'est aussi augmenter son bonheur et cela contribue au bonheur tant moyen que total, cher aux utilitaristes ; de plus il est plus facile de s'accorder sur les maux à éviter que sur les biens à poursuivre, et donc cette règle constitue un bon critère de choix empirique dont les conséquences seront les mêmes que celles de la maximisation du bonheur¹⁶.

II- DISTINCTIONS CONCEPTUELLES AU SEIN DE L'UTILITARISME DE L'ACTE ET EXPOSITION DE LA DOCTRINE

SMART a donc montré quelles étaient les divergences au sein même de l'utilitarisme, mais plus encore que dans la grande majorité des cas ces divergences n'impliquaient pas de différences dans l'agir pratique. Il doit maintenant s'atteler à une distinction précise des concepts de l'utilitarisme de l'acte, condition nécessaire selon lui pour éviter les contresens et les contre-arguments à son encontre, contresens que les philosophes voulant argumenter contre l'utilitarisme de l'acte n'ont pas su éviter – du moins c'est ce qu'affirme SMART¹⁷.

1) Justesse et fausseté des actions

L'utilitarisme est présenté par SMART comme un critère de choix rationnel¹⁸ : il permet à un individu de choisir entre faire l'action A et faire l'action B, de lui donner une raison pour faire l'une des deux. Ce choix est une affaire de savoir plutôt que de

¹⁵ J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 31

¹⁶ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 31

¹⁷ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 53

¹⁸ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 42

disposition¹⁹ ; en effet le calcul utilitariste nous donne la réponse à la question : quelle action parmi celles que je peux faire rendra l'humanité la plus heureuse ? Une fois que nous avons notre réponse, il nous suffit d'agir²⁰ selon le principe de bienveillance. Cependant il arrive que des hommes bienveillants ne suivent pas une éthique utilitariste ; SMART ne cherche donc pas à démontrer que les hommes doivent être bienveillants mais à détruire ce qui les écarte de la voie utilitariste, c'est-à-dire le poids de la tradition, de la superstition et des raisonnements philosophiques spécieux. L'utilitarisme de l'acte nous donne donc un critère pour orienter notre action : nous pouvons évaluer deux actions possibles grâce à leurs conséquences qui résultent en deux situations totales que nous devons comparer entre elles. De cette manière nous n'échouons pas face à la difficulté du calcul des plaisirs ou de leur addition, car il ne s'agit que d'une comparaison, puis d'une classification entre deux situations futures de manière à déterminer laquelle maximise le mieux le bonheur de l'humanité ; ce que nous savons et pouvons aisément faire dans la plupart des cas²¹.

Cependant, un certain nombre de problèmes se posent à l'utilitarisme, notamment quant à la méthode de décision : les conséquences lointaines de nos actions, la question de l'équité et la question de la probabilité des actions. SMART va tâcher d'y répondre, même s'il considère que certains ne sont pas encore résolus.

Tout d'abord, qu'en est-il des conséquences lointaines de nos actions ? Nous pourrions tout à fait dire que, le futur s'étendant à l'infini, il nous est impossible de le considérer ; SMART affirme que le futur ne s'étend pas à l'infini, pour la raison qu'il est certain qu'un jour viendra où il n'y aura plus d'êtres vivants sur terre²². Cela permet à SMART de considérer que les conséquences lointaines de nos actions sont nulles et tendent rapidement vers zéro comme l'onde à la surface de l'étang après qu'on y a jeté un caillou ; il appelle donc cette idée le postulat de « l'onde sur l'étang ». Il considère que c'est une condition nécessaire pour agir dans les cas où nous ne savons pas si ces conséquences seront bonnes ou mauvaises ; en effet dans ce cas il faut les mettre à l'écart, les considérer comme nulles car elles ne nous permettent pas d'agir, d'orienter mon action. Mais au contraire, si nous sommes certains des conséquences lointaines

¹⁹ D'où le choix de traduire *rightness* et *wrongness* par justesse et fausseté : une action est juste ou fautive comme la réponse à un questionnaire est juste ou fautive. Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 32, note 39.

²⁰ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 32

²¹ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 33-34

²² Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 34

qu'aura notre action, dans des situations de « tout ou rien » (ce qui n'arrive quasiment jamais selon SMART), ce postulat de « l'onde sur l'étang » n'est pas nécessaire puisque dès lors nous pouvons distinguer deux situations totales que nous pouvons connaître et donc comparer pour orienter notre action. SMART admet ne pas savoir comment prouver ce postulat mais le fait qu'il soit condition de possibilité de l'action, donc de la mise en pratique de l'utilitarisme de l'acte, implique qu'il faille l'embrasser²³.

Après s'être attaché au problème de la question des conséquences lointaines dans le futur, qui est réglé car il ne pose plus de soucis dans le domaine pratique, même si une démonstration théorique manque toujours à SMART, celui-ci veut aborder le problème de l'équité. La question est de savoir s'il faut préférer le bonheur moyen de tous ou le plus grand bonheur d'un seul. SMART affirme que le principe d'équité peut être accepté par l'utilitarisme à titre de règle empirique qui, bien qu'elle soit importante, n'est pas inviolable ; en effet, comme nous l'avons dit plus haut, l'utilitarisme de l'acte rejette tout « culte de la règle ». En cela il nuance John RAWLS, qui affirmait que « nous ne devons maximiser le bonheur général qu'à la condition de le faire de manière équitable »²⁴ : pour RAWLS il est inéquitable de maximiser le bonheur général si cela passe par le fait de rendre des personnes plus malheureuses que si l'on avait suivi une autre méthode. Ce à quoi un utilitariste pourrait répondre de manière rhétorique : si éviter la douleur d'un mal de dents par la douleur plus faible d'une visite chez le dentiste est rationnel, pourquoi ne serait-il alors pas rationnel de préférer une faible douleur chez un individu A pour prévenir une douleur très importante chez un individu B²⁵ ? Ce sont des situations qui arrivent et des choix que des hommes ont déjà faits²⁶. SMART n'est pas très clair quant à ses positions à propos de cette question, mais nous pouvons affirmer qu'il n'est pas totalement opposé à l'idée de l'iniquité, si elle permet une augmentation générale importante du bonheur ; sinon il ne s'autoriserait pas à dire que la règle empirique de l'équité n'est pas inviolable.

Enfin, le dernier problème dont SMART estime qu'il s'oppose au choix par comparaison de situations totales est le problème des probabilités. En effet jusqu'ici SMART a voulu simplifier au maximum son idée, mais il est confronté à la réalité, qui

²³ Cf. *ibidem*.

²⁴ J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 35-36, idée que RAWLS développe dans « Justice as fairness », *Philosophical Review*, No. 67 (1958), p. 164-194.

²⁵ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 38.

²⁶ Nous pourrions cependant peut-être rétorquer à SMART que ce n'est pas parce que des hommes ont déjà fait ce genre de choix que ces choix étaient justes pour autant.

est complexe, car en pratique l'effet d'une action n'est que probable, et nous ne pouvons pas lui attribuer de probabilité précise. Le problème de l'intégration des probabilités à la comparaison de situations totales est que nous devons, en pondérant ces situations de probabilités, recourir à un calcul, ce que SMART avait judicieusement écarté²⁷. Ce que nous devrions faire alors, c'est estimer la probabilité des effets d'une action : il y a 4/5 de chances que l'action X donne du plaisir à John, 1/5 qu'elle le fasse souffrir, ce qui revient à dire que dans la situation totale résultante des conséquences de l'action X il y aura quatre personnes qui ressentent du plaisir, et une personne qui souffre ; il suffit alors de répéter le calcul pour chaque action puis de comparer les situations totales²⁸. Mais SMART est bien conscient qu'en réalité il n'est presque jamais possible d'estimer ces probabilités et surtout de manière quantitative ; cependant, il pense que nous pouvons effectuer une pondération des probabilités d'ordre ordinal. Il s'appuie sur le fait que dans nos décisions prudentielles (par exemple la décision d'aller dans un pays étranger, d'acheter une voiture, etc.), nous sommes capables de faire cette pondération, et si nous pouvons le faire dans nos décisions prudentielles, alors nous pouvons aussi le faire dans nos décisions éthiques. Cependant un grave problème se pose ici à l'utilitarisme de l'acte, car celui-ci fait appel au sentiment de bienveillance et à la raison comme outil de clarification des concepts et d'investigation empirique ; ainsi il s'oppose aux moralistes qui font appel à la morale de l'homme du commun. Mais, puisqu'il pose de ce fait la possibilité que l'homme du commun se trompe, qu'il soit irrationnel, nous pouvons à notre tour objecter à l'utilitarisme de l'acte qu'il est tout aussi possible que l'homme soit irrationnel lorsqu'il ordonne les probabilités²⁹. Pour résoudre cette faiblesse, SMART affirme qu'il est nécessaire de trouver une méthode qui permette d'attribuer une valeur objective à une probabilité ; cela pourrait être fait en utilisant la méthode proposée par D. DAVIDSON et P. SUPPES³⁰ pour estimer des probabilités subjectives et en acceptant qu'une probabilité objective soit une probabilité estimée par un individu impartial et clairvoyant. Cependant SMART estime qu'il nous manque encore les critères indépendants qui permettent de déterminer qu'un homme est impartial et clairvoyant, mais il faut tout de même y travailler car sans cette méthode

²⁷ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 38-39

²⁸ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 39

²⁹ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 40

³⁰ D. DAVIDSON, P. SUPPES et S. SIEGEL, *Decision Making : An Experimental Approach*, Stanford (Calif.), Stanford University Press, 1957.

l'utilitarisme, et même toute éthique déontologique qui promeut la bienveillance, ne peut reposer sur des bases théoriques solides³¹.

2) La place des règles dans l'utilitarisme de l'acte

Jusqu'ici SMART a tenté de présenter la doctrine de l'utilitarisme de l'acte avec comme fondement le sentiment de bienveillance, et comme étant un critère de choix rationnel. Un tel critère nous est utile lorsque nous avons à délibérer ou à faire un choix ; or le champ des actions est plus large que le champ des actions délibérées. SMART doit donc ici éclaircir la place de la règle dans l'utilitarisme de l'acte, puisque lorsque nous ne délibérons pas, soit nous agissons par habitude, soit nous agissons conformément à une règle. Nous agissons par habitude quand nous ne pensons pas à ce que nous faisons, et alors ces actions ne proviennent pas d'une réflexion morale, et nous agissons selon une règle lorsque nous n'avons pas le temps de délibérer ou que l'utilité de la délibération nous ferait perdre l'utilité d'agir rapidement³².

Nous pourrions alors penser qu'il est incohérent pour l'utilitarisme de l'acte de s'en remettre à des règles ou à l'habitude dans la plupart des cas, mais plusieurs raisons permettent d'argumenter en faveur de ce recours. En effet nous passerions notre temps à délibérer et nous ne pourrions jamais agir ; de plus nous deviendrions fous, et nous nous fatiguerions beaucoup trop, à tenter de délibérer sur chaque détail trivial de notre vie : il vaut mieux garder notre force pour les questions importantes. Enfin, SMART reconnaît que dans certaines situations nous pouvons avoir recours à un favoritisme personnel, et ainsi ne pas faire le raisonnement utilitariste correct ; il prend l'exemple entre choisir de tenir sa promesse et d'accepter un emploi, et rompre cette promesse pour accepter un emploi mieux payé ; il se peut que nous nous voilions la face sur la répercussion sociale d'une promesse non tenue. Ainsi SMART préconise de s'en remettre à une règle qui est de tenir ses promesses dans la plupart des cas, même si cette règle peut être transgressée dans certaines situations où cela serait plus bienveillant ; car ce qui est incohérent pour SMART c'est le « culte de la règle », c'est suivre une règle alors qu'on sait que ne pas la suivre serait meilleur pour l'humanité³³.

³¹ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 41

³² Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 42

³³ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 43

SMART introduit des distinctions conceptuelles, à travers quelques recommandations terminologiques. Il distingue tout d'abord la *rationalité* d'une action de sa *justesse*. Est rationnelle « l'action qui, sur la base des évidences dont dispose l'agent, produira *vraisemblablement* les meilleurs résultats »³⁴. Il y a donc une part de probabilité, si les meilleurs résultats d'une action ne sont que très peu probables alors elle ne peut être l'action rationnelle. L'action rationnelle est donc celle qui paraît juste à l'agent, et ce de manière rationnelle. Mais qu'est-ce que l'action juste alors ? Elle est « l'action qui, *de fait*, produit les meilleurs résultats »³⁵ : c'est de la réussite réelle de l'action qu'on juge. Ainsi l'action juste peut différer de l'action rationnelle ; on peut donc dire d'un agent qu'il a agi de manière juste mais irrationnelle, s'il essayait de faire autre chose par exemple ; et inversement l'agent a pu agir de manière injuste mais rationnelle, si l'effet qui lui paraissait probable ne s'est pas produit.

Les termes « juste », « faux », « rationnel » et « irrationnel » nous permettent de qualifier des actions ; cependant SMART requiert aussi des termes pour qualifier les agents et les motifs : il propose donc ceux de « bon » et « mauvais ». La bonté de l'agent est définie comme suit : l'agent bon « agit généralement de manière plus optimifiqué³⁶ que la moyenne », alors que l'agent mauvais agit « généralement de manière moins optimifiqué que la moyenne »³⁷. Pour le motif, SMART propose la définition suivante : « Est bon un motif qui donne généralement naissance à des actions bénéfiques et est mauvais celui qui débouche généralement sur des actions nuisibles »³⁸. Toutes ces distinctions servent à être précis quand nous décrivons un événement. Ainsi toutes les configurations sont possibles : par exemple un agent peut avoir un motif bon (sauver un homme de la noyade), faire une action rationnelle (d'après les informations qu'il a, sauver cet homme est la meilleure chose à faire) mais faire l'action fautive (il s'avère que cet homme est HITLER, il aurait donc évité bien des souffrances futures en le

³⁴ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 46

³⁵ Cf. *ibidem*.

³⁶ Le terme *optimifiqué* désigne ce qui accomplit le meilleur, composé des termes latins *optimum* et *facere*. Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, Labor et Fides, p. 41, note 47.

³⁷ Il faut ici entendre la moyenne comme la moyenne des être humains, non comme la moyenne d'une société donnée, sinon nous nous retrouverions face à une hiérarchie de sociétés (nous ne savons pas si SMART accepterait cela, mais ce serait une difficulté supplémentaire pour l'utilitarisme de l'acte, ce dont, nous pouvons le supposer, SMART pourrait vouloir se passer) ; mais plus encore, comment départagerait-on le meilleur individu d'une « société mauvaise » par rapport à la moyenne de toutes les sociétés, d'avec l'individu le plus mauvais d'une « bonne société » ?

³⁸ Les trois définitions précédentes se trouvent chez J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 47.

laissant se noyer)³⁹. C'est là que se joue l'incompréhension entre, d'une part, l'utilitarisme de l'acte et, d'autre part, l'utilitarisme de la règle et toute morale déontologique : ces derniers ne font pas la distinction entre fausseté (justesse) de l'action et mauvaiseté (bonté) du motif ou de l'agent. Bien sûr que l'utilitariste de l'acte va considérer la rupture d'une promesse comme un mauvais motif, puisque cette rupture débouche souvent sur une action fautive, mais cela ne l'empêche pas de dire que l'action qui la suit est juste, parce que cette action aura, de fait, produit les meilleurs résultats.

Cela conduit SMART tout droit à une nouvelle distinction, introduite par SIDGWICK⁴⁰, entre l'utilité de louer, ou de blâmer, une action, d'avec l'utilité même de cette action. Car louer ou blâmer a des effets sur les agents, et en tant qu'action elle peut avoir une utilité, différente de l'utilité de l'action. Ainsi il peut être utile de louer, ou de ne pas blâmer, une action fautive ; SMART veut donc montrer qu'il peut être dangereux de pousser un individu contre ses valeurs morales (le devoir par exemple), dans les conditions actuelles dans lesquelles nous vivons. Cette distinction permet de réfuter le concept de responsabilité que SMART considère comme « un non-sens métaphysique »⁴¹ ; il cite une comptine qui raconte qu'à cause d'un cheval mal ferré, la guerre entière fut perdue, et qu'ainsi le forgeron est responsable. SMART veut en fin de compte remplacer la question de la responsabilité par la question : « qui serait-il utile de blâmer ? »

3) Application simple de la technique de la théorie des jeux

Ici, SMART cherche à montrer que l'utilitarisme de l'acte peut rendre raison du fait qu'un agent puisse agir de manière différente selon qu'il est dans une société utilitariste ou traditionnelle, c'est-à-dire selon la façon dont il présuppose que les agents de cette société vont agir, cela grâce à une équation tirée de la théorie des jeux⁴². Cette théorie permet de plus de sortir des situations du « tout ou rien », que l'utilitarisme de la règle et l'éthique déontologique mettent en avant, puisque nous pouvons nous trouver dans une situation où l'action serait bénéfique seulement si cinq personnes la faisaient.

³⁹ Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 48

⁴⁰ Cf. Henry SIDGWICK, *Methods of Ethics*, Londres, Macmillan, 7^e éd., 1907, p. 428

⁴¹ J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 52

⁴² Cf. J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p.57

L'éthique déontologique et l'utilitarisme de la règle ne peuvent rendre compte de cela ; SMART présente donc l'utilitarisme de l'acte comme plus cohérent que ceux-ci.

4) L'utilitarisme et le futur

Dans cette partie, SMART prend comme adversaire principal le déontologiste qui reproche à la morale conséquentialiste qu'est l'utilitarisme, d'être à l'origine de bien des maux. Sachant que le futur est hypothétique et que les conséquences d'un acte ne sont pas déterminables avant que l'acte n'ait lieu, le déontologiste avance que la doctrine la plus humaine est bien celle qui grâce à ses règles préserve le monde aujourd'hui. SMART qui avait posé comme fondement de sa morale une bienveillance généralisée et admise par tous sans preuve, admet alors qu'un tel raisonnement est le fait d'une bienveillance limitée qui peut effectivement exister (peut-on voir ici une certaine contradiction dans les propos de SMART, en tous cas entre ceux de sa méta-éthique et ceux de son éthique normative ?). Dans tous les cas cette analyse est pour lui le résultat d'une vision limitée. Ne pas penser aux générations futures c'est nourrir une préférence temporelle partisane et c'est aussi nourrir une bienveillance dont la limite serait, avant tout, le souci de l'observance des règles.

En tout état de cause, un utilitariste, pour rester cohérent et rationnel, doit admettre que s'il fallait sacrifier une partie de la population pour, avec certitude, en sauver une plus grande partie dans l'avenir, il devrait le faire sans hésitation : « Un tel cas ne diffère pas de celui du commandant de bataillon qui sacrifie une patrouille pour sauver une compagnie ».⁴³ Mais pour SMART, cela reste totalement théorique, compte tenu du fait que le futur est obscur et qu'il est difficile de le prévoir avec certitude. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles l'utilitarisme paraît judicieux du fait de sa flexibilité et de son adaptabilité. Même si l'on remarque qu'évaluer les conséquences d'un acte pose un certain problème d'identification de ces conséquences (quand dire qu'un acte n'est plus cause ? ou arrêter les effets d'un acte ?), SMART postule, nous l'avons vu, que les conséquences d'un acte ont tendance à diminuer avec le temps : « On peut soutenir que selon toute probabilité, les avantages et les inconvénients à long terme de ces différentes actions soit sont négligeables soit s'annulent »⁴⁴.

⁴³ J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 60

⁴⁴ J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 61

Dans la même logique de cohérence SMART postule qu'un utilitariste hédoniste, nourrissant en général une préférence intrinsèque, ou idéal, nourrissant une préférence extrinsèque, approuverait l'idée de la mise en place d'un eugénisme positif (encourager la procréation chez ceux qui ont des gènes désirables), dès lors que celui-ci ne recourt pas à des méthodes tyranniques ou déplaisantes. Il se pose également la question d'accorder une préférence éthique à une race de surhommes qui pourrait être créée, mais il reste sur un point d'interrogation quant à la position de l'utilitariste. Si dans l'état actuel des choses, la question d'un désaccord pratique entre ceux qui se préoccupent du bonheur de tous les êtres vivants ne semble pas se poser, il paraît évident que la création d'une espèce supérieure pourrait rendre ce sujet plus controversé.

5) L'utilitarisme et la justice

Nous abordons ici un des points les plus controversés de l'utilitarisme et SMART tente d'y remédier sans pouvoir malheureusement nier le problème. Il avoue lui-même que dans la première version de sa monographie il concédait que « l'utilitarisme a des conséquences incompatibles avec la conscience commune »⁴⁵, mais le principe de l'utilitarisme, quant à la bienveillance généralisée, était d'une telle évidence pour lui, qu'il ne pouvait qu'imaginer que seule la conscience commune avait un déficit ! Soit elle était en pleine confusion, soit elle était sous l'emprise d'un conditionnement moral inadéquat et erroné. Et s'il reconnaît que des sentiments moraux anti-utilitaristes peuvent parfois se manifester en nous, il nous incite à y réfléchir, les considérant comme de mauvaises influences que l'éducation a pu nous transmettre dans l'enfance. La question qu'il faut se poser est : « Pourquoi devrions-nous privilégier nos sentiments moraux les plus particuliers plutôt que nos sentiments les plus généraux ? »⁴⁶ Et sa réponse reste indécise car la difficulté est de savoir s'il vaut mieux tester ses sentiments particuliers en référence au principe général ou l'inverse : puisque Smart est non-cognitivist, cette question relève pour lui du sentiment et non de l'intelligence.

Il est indéniable que dans des circonstances exceptionnelles l'utilitarisme pourrait avoir des conséquences abominables. Pour nous le démontrer SMART fait appel à H. J. McCLOSKEY qui a étudié le cas, en prenant comme hypothèse qu'il faille

⁴⁵ J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 64

⁴⁶ J.J.C. SMART, *Utilitarisme : Le pour et le contre*, p. 65

exécuter un homme innocent en tant que bouc émissaire pour ramener l'ordre au sein d'une communauté. Mais si l'utilitariste rejette cet acte comme injuste, c'est qu'il renonce clairement à son utilitarisme. Évidemment SMART ne se dit pas satisfait d'une telle situation, cependant il souhaite rester cohérent et rationnel par rapport à l'utilitarisme : entre deux maux il est parfaitement conséquent de choisir celui qui causera le moins de souffrance possible, même si c'est au prix d'un innocent. L'utilitariste espère, sans conteste, que ce genre de situation ne se posera pas et qu'il restera une hypothèse purement logique et jamais effective. Et si l'utilitariste peut apparaître parfois injuste dans son raisonnement, il ne faut pas en conclure hâtivement et généralement que les utilitaristes sont des personnes en qui on ne peut pas avoir confiance. Bien au contraire SMART souligne que tous ont nécessairement en vue le bonheur le plus grand accompagné du moindre mal.

Par ailleurs, pour défendre l'utilitarisme contre ce problème d'injustice, SMART évoque le fait qu'aucun système éthique n'est de toute façon en mesure de satisfaire toutes les difficultés qui se poseront à lui.

En argument ultime SMART nous rappelle qu'en tant qu'êtres humains nous adoptons des attitudes parfois contradictoires et même des avis qui divergent suivant les périodes de notre existence ; alors pourquoi ne pas l'admettre du système utilitariste, comme de tous les autres d'ailleurs ? Nous pouvons observer que même les théories scientifiques ne sont pas toujours exactes, que le monde peut être chaotique tout comme les sentiments des hommes ; alors l'utilitarisme est finalement la seule théorie qui parvient grâce à sa flexibilité à s'adapter, et ce caractère particulier qu'elle possède est justement là pour servir l'utilité.

La dernière pierre sera jetée à la position déontologique qui ne prend pas acte des souffrances occasionnées par ses propres règles.

Conclusion

Pour conclure nous pouvons dire que SMART procède ici en deux grands moments pour défendre et rendre cohérent l'utilitarisme de l'acte. Tout d'abord il montre les subdivisions au sein de l'utilitarisme, mais cela afin de montrer qu'en pratique elles ne donnent pas lieu à un désaccord éthique suprême ; cela lui permet de montrer que l'utilitarisme de l'acte peut accepter sous sa coupe tant l'utilitariste

hédoniste que l'utilitariste idéal, etc. Après un premier moment rassembleur, SMART expose sa doctrine dans un second moment : il y procède à un travail terminologique et de distinctions conceptuelles afin de permettre à tout utilitariste de l'acte de bien appréhender le réel, mais surtout afin de se défendre contre toute objection qui ne prendrait pas en compte ces distinctions. Enfin, il n'est pas possible de reprocher à SMART de fonder l'utilitarisme sur la base du sentiment de bienveillance, car en acceptant une méta-éthique non-cognitivistique il affirme que les jugements moraux proviennent toujours de l'affectivité ; ce que veut faire SMART, c'est justement rendre cohérent ce sentiment de bienveillance.

BIBLIOGRAPHIE

- SMART J. J. C., « Esquisse d'un système de l'éthique utilitariste ». In *L'utilitarisme : le pour et le contre*, traduit de l'anglais par H. Poltier, Labor et Fides, Genève, 1997
- MEYER Michel (dir.), *La philosophie anglo-saxonne*, PUF, Paris, 1994
- CANTO-SPERBER Monique et OGIEN Ruwen, *La philosophie morale*, PUF, Paris, 2004

TABLE DES MATIÈRES

BIOGRAPHIE	2
INTRODUCTION.....	3
I- DIVERGENCES AU SEIN DE L'UTILITARISME	4
1) L'UTILITARISME DE L'ACTE ET L'UTILITARISME DE LA RÈGLE	4
2) UTILITARISME HÉDONISTE ET NON HÉDONISTE	5
3) BONHEUR MOYEN VERSUS BONHEUR TOTAL	6
4) L'UTILITARISME NÉGATIF	7
II- DISTINCTIONS CONCEPTUELLES AU SEIN DE L'UTILITARISME DE L'ACTE ET EXPOSITION DE LA DOCTRINE.....	8
1) JUSTESSE ET FAUSSETÉ DES ACTIONS.....	8
2) LA PLACE DES RÈGLES DANS L'UTILITARISME DE L'ACTE.....	12
3) APPLICATION SIMPLE DE LA TECHNIQUE DE LA THÉORIE DES JEUX	14
4) L'UTILITARISME ET LE FUTUR	15
5) L'UTILITARISME ET LA JUSTICE.....	16
CONCLUSION	17
BIBLIOGRAPHIE.....	18